



remboursement et opposition contre site frauduleux

Par **gigi**, le **21/10/2009** à **21:18**

Bonjour,

j'ai récemment consulté un site de voyance .

je les ai contacté pour une voyance par telephone et ils m'ont facturé un forfait de 400 euros pour 80 minutes de voyance.

par la suite en consultant un forum les concernant j'ai su par de nombreux témoignage que c'était une arnaques.

ma grande erreur a ete de leur communiquer le numero inscrit sur ma carte bancaire pour le prelevement automatique

ils ont prélevés 200 euros le 16 septembre 2009 et 200 euros le 19 octobre 2009.

au moment du premier prélevement , j'ai tout de suite contacté ma banque pour faire opposition .

J'ai exposé mon probleme et ils m'ont tout simplement répondu que je ne devais pas m'inquiéter.

les 400 euros étant réglé ma question est la suivante:

comment puis-je éventuellement me faire rembourser et que puis-je faire pour qu'ils n'aient plus accès a mon compte?

dans l'attente d'une reponse , je vous remercie d'avance.

Par **jeetendra**, le **22/10/2009** à **08:27**

association INAD-Institut National des Arts Divinatoires représenté par youcef sissaoui 8, rue de Nesle 75006 - Paris - France Tel : 01 40357089 - Fax : 0140357006 Adresse e-mail :

contact@inad.info URL du site : <http://inad.info/>

Bonjour, contactez cette Association qui lutte contre les abus de certains "voyants" peu scrupuleux, ils vous aideront, courage à vous, cordialement.